

APPEL A INTENTION DE CANDIDATURE

A transmettre au plus tard Vendredi 29 Mars 2019 à michel.vernois@libertysurf.fr

Qu'est-ce que le Trophée Jean-Paul Lanly de l'Académie d'Agriculture de France pour la valorisation du bois français ?

Par cette distinction, l'Académie d'Agriculture de France entend donner de la notoriété aux entreprises de la filière bois qui, quelle que soit leur taille :

- créent en France de la valeur ajoutée et des emplois,
- valorisent ainsi les ressources forestières nationales et leur diversité,
- contribuent à améliorer la balance commerciale, très déficitaire, de ce secteur, en réduisant les importations de produits finis ou semi-finis, ainsi que les exportations de bois ronds (avec très peu de valeur ajoutée).

Qui peut concourir ?

Le Trophée est destiné à distinguer les entreprises ou les organismes :

- implantés sur le territoire national ;
- œuvrant dans le secteur de la filière bois : sciages, placages, panneaux, parquets, charpentes, emballages, meubles et autres objets en bois, constructions à base de bois, pâtes à papier, papiers et cartons ;
- utilisant et accroissant la consommation intérieure de bois français, selon des méthodes et procédés innovants (sur les plans technologiques ou organisationnels).

Deux Trophées sont remis annuellement : l'un pour les entreprises ou organismes de moins de 50 personnes, l'autre pour celles ou ceux de plus de 50 personnes.

Comment fonctionne l'attribution du Trophée ?

Le Trophée est attribué par un jury comprenant des représentants :

- de l'Académie d'Agriculture de France,
- du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA),
- du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF),
- de l'interprofession France Bois Forêt (FBF),
- de l'association interprofessionnelle France Bois Industries Entreprises (FBIE),
- de l'association interprofessionnelle France Bois Régions (FBR),
- de l'institut technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement (FCBA),
- du groupe de presse "Le Bois international".

La remise du Trophée se déroule au cours d'une cérémonie organisée sous l'égide de l'Académie d'Agriculture de France.

Comment concourir ?

Vous pouvez manifester votre intention de concourir en faisant parvenir, avant le 29 Mars 2019, une brève description de votre société à Michel Vernois Membre de l'Académie d'Agriculture de France

michel.vernois@libertysurf.fr

Remise des Trophées



L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Missions

Établissement reconnu d'utilité publique, l'Académie d'Agriculture de France a pour mission de contribuer - dans les domaines scientifiques, techniques, économiques, juridiques, sociaux et culturels - à l'évolution de l'agriculture et du monde rural. Elle étudie, sous leurs aspects nationaux, européens et internationaux :

- la production, transformation, consommation et utilisation des produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture,
- l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, afin de préserver et améliorer l'environnement, la protection et la restauration de la biodiversité, en tenant compte de la conséquence de ces choix sur la qualité de vie de la population,
- les évolutions sociales, économiques et culturelles dans les domaines de l'agriculture, la forêt, le bois, la pêche, l'alimentation l'eau et l'environnement,
- les rapports avec la société et entre ruraux et citoyens.

Actions

L'Académie d'Agriculture de France :

- formule des avis sur toutes les questions relevant de sa compétence, notamment sur celles dont elle est saisie par le gouvernement,
- organise des séances et colloques publics, dont des séances communes avec d'autres Académies ; récompense - par des prix, bourses, médailles et trophées - les auteurs de travaux et les entreprises qui contribuent à l'avancement des sciences, des techniques et de l'économie relatives à l'agriculture et à l'agroalimentaire,
- assure des liaisons avec des institutions françaises et étrangères sur des problématiques communes,
- contribue à l'étude de l'histoire de l'agriculture et du monde rural, en relation avec l'Association pour l'Étude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA).